







Document :

-  [la maison médicale sous tous les angles](#)
-  [la maison médicale sous tous les angles](#)
-  [la maison médicale sous tous les angles](#)
-  [plan](#)

VISITE GUIDEE EN AVANT-PREMIERE

Le projet devient à présent un peu plus concret : réunir les professionnels de santé sur un même pôle pour répondre aux besoins des habitants qui aspirent à une prise en charge de proximité.

Rappel de la genèse du projet

Dès 2015, M. le Maire perçoit la nécessité d'implanter sur la commune une maison médicale pluridisciplinaire. Convaincu que ce dispositif permettra de contrebalancer l'inéluctable désert médical qui se profile, il confie alors le projet à son adjointe aux finances, Adeline ROLDAO qui se lance sur l'étude.

Le premier enjeu a été de rassembler les professionnels de santé du territoire autour de ce projet commun qui semblait bien lointain. Le docteur JOLY, médecin généraliste depuis les années 70 à Survilliers et professeur à la faculté de médecine, fut le moteur du groupe qui s'est alors lancé dans un long processus d'études, de réflexions sur le projet de santé, d'étapes administratives qui se poursuivent et s'accroissent aujourd'hui car tout devient un peu plus concret.

La maison médicale

Sur 1200m², le projet s'articule en 3 bâtiments : le bâtiment d'entrée principale avec les 3 bureaux des généralistes, les professions paramédicales, le bâtiment du fond accueillant l'espace de kinésithérapie, les locaux des professionnels et le bâtiment de jonction qui accueillera le pôle mère-enfant.

La forme très longitudinale de la parcelle ainsi que le respect des normes du PLU, ont demandé une étude approfondie pour y accueillir la future maison de santé. Suite à un appel d'offres, le cabinet My Architect a été retenu pour accompagner l'opération. Le bâtiment de près de 500 m², répondant aux normes HQE, accueillera sur un seul niveau l'ensemble des cabinets. Exposé nord-sud, notre volonté était d'optimiser le bâtiment en termes de surface pour proposer un aménagement fonctionnel aux professionnels de santé et de permettre de faire rentrer la lumière naturelle au maximum.

L'architecte des bâtiments de France a été associé au projet en amont, pour permettre une instruction du permis de construire plus efficace en tenant compte de l'ensemble de ses remarques et suggestions.

Tous les espaces fonctionnels nécessaires : accueil,

salles d'attente, secrétariat, logistique, sanitaires, salle de réunion ont été prévus.

Les apports d'une maison de santé pluriprofessionnels sont multiples et bénéficieront à l'ensemble des habitants.

Pour Adeline ROLDAO, le plus gros enjeu a été de trouver le modèle adéquat pour rendre le projet attractif pour les professionnels santé, faisable pour la commune dans un contexte où les capacités d'investissement se réduisent, et surtout pérenne pour ne pas retomber dans certaines expériences malheureuses vécues dans certaines communes. L'objectif est de réaliser une **opération «blanche»** financièrement, c'est-à-dire de rembourser les investissements engagés avec les loyers des locataires de la maison médicale. Ensuite, il a fallu se lancer à la recherche du lieu d'implantation, et élaborer le projet architectural. De plus, un important travail a été accompli sur la recherche des partenaires et des financements pour monter un tel projet : ARS, CARPF, Région Ile-de-France et potentiellement le Conseil Départemental.

Depuis décembre 2017, l'ARS a reconnu notre secteur comme étant dans une zone déficitaire prioritaire. Cette triste information n'a fait que confirmer l'absolue nécessité d'un tel projet. Nous devons mettre tout en œuvre pour maintenir nos professionnels de santé sur la commune et en attirer d'autre pour préserver l'offre de soins à la population.

Les avantages de la MSP

La vocation d'une telle structure est d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel et d'encadrer la prise en charge des patients au sein d'un parcours de soin . Au-delà de ce regroupement physique en un **lieu unique**, le concept de Maison de santé a l'ambition d'**améliorer les soins** tout en anticipant la **désertification médicale**. Elle doit donc favoriser l'installation sur le territoire de **nouveaux praticiens** lors de départs à la retraite.

Pour les patients :

- conserve une offre de soins de proximité sur la commune
- réunir en un seul et même lieu différentes compétences médicales
- offrir des conditions d'accessibilité adaptées
- favoriser l'accès et la **permanence des soins** : par exemple en cas d'absence d'un médecin traitant, ses confrères peuvent prendre en charge ses patients grâce au «Dossier médical partagé».
- relayer les campagnes d'**éducation et de prévention** thérapeutique.

Pour les professionnels :

- possibilité de continuer leur activité en améliorant leurs **conditions de travail**.
- développement de la **formation** et l'accueil d'étudiants.
- meilleure **coordination** grâce à la coopération interprofessionnelle.
- harmonisation

des pratiques.

- Optimisation du temps de travail.
- Mutualisation des frais de fonctionnement.
- Lien avec les acteurs locaux pour promouvoir des actions d'éducation à la santé

QUI FAIT QUOI ?

Les élus, le service technique :

Après avoir identifié les besoins de la population liés à l'accès aux soins, les élus ont recherché un modèle de structure pouvant répondre aux attentes des habitants et aux exigences des professionnels. Ils ont donc proposé d'implanter à Survilliers le concept de Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP).

Actions menées et à venir :

- Présentation de l'intention aux professionnels de santé du territoire
- Premières simulations économiques et architecturales
- Recherche de partenaires ARS
- Accompagnement des volontaires jusqu'à la mise en place d'une structure associative.
- Animation des réunions de travail
- Identification d'un terrain permettant l'installation du bâtiment
- Etude et construction du bâtiment par la commune à un loyer attractif permettant le remboursement de l'emprunt finançant l'opération

L'Association des professionnels de santé (APSS : Association des professionnels de santé de Survilliers)

Présidée par le Docteur JOLY et, composée des professionnels de santé en liaison directe ou indirecte avec le projet, elle est habilitée à recevoir les fonds qui ont permis la réalisation de l'étude de faisabilité. Elle pilote le projet et le représente auprès des instances officielles, notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Actions menées et à venir :

- Définition du projet de santé et du système d'organisation interne (fonctionnement de la structure).
- Présentation du projet auprès du comité partenarial de l'ARS dans le but d'obtenir l'homologation de la MSP, un accompagnement (y compris financier sur la construction du bâtiment) et une aide au démarrage.

Administration générale de la Maison de Santé, rassemblement des praticiens qui devront ensuite se constituer en Société interprofessionnelle de Soins ambulatoires (Sisa)

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS pilote le système de santé et régule l'offre au niveau régional. Pour cela elle a mis en oeuvre des dispositifs d'aide permettant d'accompagner la mise en place de ce projet.

Actions menées et à venir :

- Définition d'un cahier des charges relatif aux maisons de Santé, optimisant le parcours de soin des patients. Ce document décrit en outre les critères à respecter pour créer une Maison de Santé comme le fait de se constituer en association.
- Mise en place d'un comité partenarial en charge d'étudier les projets proposés par les professionnels.
- Accompagnement des professionnels de santé dans leur démarche
- Promotion du projet
- Aide à l'installation de nouveaux professionnels de santé
- Attribution de subventions spécifiques.

CHRONOLOGIE

Les étapes du projet

2014 : Premières réflexions autour de l'avenir de l'offre de soins sur la commune. Réalisation d'une étude de l'EPA Plaine de France permettant d'esquisser les premiers contours d'un projet de maison médicale.

Fin 2015 : Constitution du groupe de projet des professionnels de santé. Présentation des premières simulations économiques et architecturales. Premiers contacts avec l'ARS et premières réunions de suivi. Création de l'association des professionnels de santé APSS.

2016 : Cahier des charges de la MSP par l'ARS. Définition du contenu du projet de santé. Elaboration du dossier de candidature pour demander le financement de l'étude de faisabilité à l'ARS et obtention du financement. Choix du cabinet externe Mazars. Recherche d'un lieu d'implantation du projet.

2017 : Réalisation de l'étude de faisabilité pour le cabinet Mazars : diagnostic territorial, définition du projet de santé, montage juridique, définition des statuts de la structure, système d'informations partagées, business plan. Recherche de financements et structuration du projet. Survilliers est reconnue zone prioritaire par l'ARS du fait du déficit de professionnels de santé.

2018 : Lancement de l'appel d'offres pour la mission de Maîtrise d'œuvre. Choix de l'architecte et réalisation des plans du projet définitif. Chiffrage plus précis du projet. Présentation du projet et des résultats de l'étude au comité de l'ARS qui le valide. Achat du terrain qui accueillera la Maison médicale avec le financement à 50% de la communauté d'agglomération. Premiers rendez-vous avec les services instructeurs de l'urbanisme et l'architecte des bâtiments de France. Le groupe de projet s'étoffe.

2019 : Présentation du dossier à la Région. Réalisation des études de sol sur le terrain. Constitution et dépôt du permis de construire. Validation du projet par la commission de sécurité du SDISS. Phase DCE : réalisation du dossier d'appel d'offres pour la construction du bâtiment.

Printemps : lancement de l'appel d'offres des entreprises. Dépouillement et choix des entrepreneurs. Automne : lancement des travaux

2020 : ouverture de la maison médicale.

Source URL: <https://www.survilliers.fr/article/maison-de-sante-pluridisciplinaire>